

**PV N°04 REUNION DE BUREAU ELARGI
Du 17 DECEMBRE 2007 à BORDEAUX**

PRESENTS : MM LECOMPTE C., FLORET J.M., JAUNIER R., CECCATO P., MAURANCE J.C., MAGES G., BARROUILLET P., BOUQUET D., NOËL G., DEDIEU F., PREDIGNAC M.

ASSISTE : M. GUIGNARD J.



Séance ouverte à 18h30

➤ Le Bureau attribue l'organisation des finales régionales à l'AS ST DELPHIN le dimanche 4 mai 2008.

Les ½ finales de Promotion auront lieu le samedi 3 mai également à ST DELPHIN à 17h et 19h. L'organisateur assurera le repas d'après match pour toutes les équipes et l'hébergement des deux équipes victorieuses.

➤ J.C. MAURANCE et D. BOUQUET présentent au Bureau la composition des poules pour la 2^{ème} phase des compétitions régionales de Jeunes.

Ces poules ont été constituées en tenant compte du classement des clubs lors de la 1^{ère} phase. Les qualifiés issus des Comités Départementaux pour la 2^{ème} phase ont été classés selon le critère du nombre de licences par catégorie et par comité.

➤ C.R.A.M.C.

P. BARROUILLET présente l'étude de la réclamation posée par STE GEMME lors de la rencontre Honneur Masculin n°890 du 11 novembre 2007 - MOMUY CASTAIGNOS contre LA VAILLANTE STE GEMME.

Après lecture des attendus, il propose d'entériner le résultat : 74 - 71 pour MOMUY.
Proposition approuvée par le Bureau.

Il informe le Bureau que lors des matches retour les arbitres stagiaires Ligue seront intégrés ce qui devrait permettre de couvrir toutes les rencontres.

➤ Sportive

D. BOUQUET présente le PV n°3 de la Commission Sportive qui est approuvé par le Bureau (voir en annexe).

Il interroge P. BARROUILLET sur le contrôle a priori de la charte de l'arbitrage.

J.M. FLORET signale que ce sont les Comités départementaux qui ont la charge de ce contrôle et qu'ils ont mission de signaler les manquements éventuels aux responsables des compétitions régionales ou nationales avant la fin de la saison.

➤ Commission Discipline

G. NOËL signale que la Commission de Discipline a déjà traité 4 dossiers et qu'elle en traitera 6 lors de la séance du 19 janvier 2008.

➤ Technique

R. JAUNIER fait le compte-rendu du tournoi auquel ont participé les équipes Minimes Masculins et Féminins d'Aquitaine en Espagne.

J.M. FLORET fait part des bons résultats scolaires pour ce 1^{er} trimestre des pensionnaires du Pôle Espoirs de Mont-de-Marsan.

➤ Trésorerie

G. MAGES demande des précisions sur deux factures :

1 - changement des radiateurs défectueux et révisions du tableau de bord de l'électricité : travaux effectués et fonctionnement adéquat.

2 - suite à l'installation du nouveau fonctionnement du site de la Ligue, facture du travail de maintenance et de mises au point. Acceptée par le Bureau dans la perspective de l'utilisation ultérieure du site par les clubs intéressés.

➤ C. LECOMPTE et J.M. FLORET font le compte-rendu de la réunion à Paris du Comité Directeur de la F.F.B.B. qui s'est tenue les 14 et 15 décembre 2007.

➤ C. LECOMPTE présente le projet de contrat de SFR visant à réduire sensiblement les factures de téléphone. Le projet est adopté à l'unanimité et C. LECOMPTE est mandaté pour le finaliser.

➤ C. LECOMPTE rend compte de la visite qu'il a effectuée l'après-midi même au siège bordelais de la Société Générale en vue d'un sponsoring.

➤ M. PREDIGNAC signale au Bureau la loi qui régit l'activité des médecins retraités intervenants bénévolement pour la Ligue ou les Comités.

➤ Enfin, le Bureau décide que ce sont les C.D.A.M.C. qui assureront la nomination des arbitres lors des finales régionales se déroulant sur le territoire de leurs Comités Départementaux, en concertation avec une C.D.A.M.C. voisine ne bénéficiant pas de ces organisations.

Séance levée à 22h00.

Le Président
Christian LECOMPTE

Le Secrétaire Général
Jean Claude MAURANCE